

AMUNDI TRESO COURT TERME - EPARGNE BRIO QUOTIDIEN

SYNTHESE DE
GESTION

31/12/2019

MONÉTAIRE COURT TERME ■

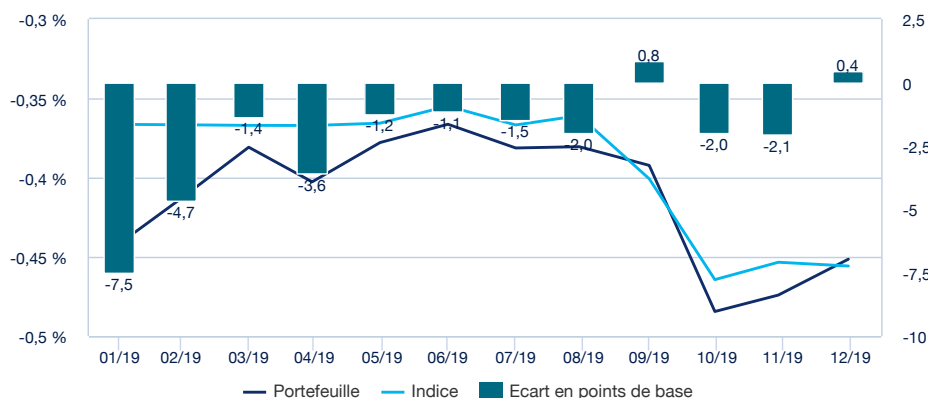
Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **109,0875 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/12/2019**
 Actif géré : **2 344,42 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0013342557**
 Code Reuters : -
 Code SEDOL : -
 Indice de référence :
EONIA (Euro Overnight Index Average) capitalisé
 Type de VL Monétaire : **VL variable**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion étudie les opportunités d'investissements parmi les instruments du marché monétaire et obligataire, afin d'offrir aux investisseurs une performance supérieure à l'Eonia Capitalisé diminué des frais de gestion réels. Un fonds monétaire court terme pour rémunérer la trésorerie au jour le jour.

Performances



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le 30/12/2018	1 mois 28/11/2019	3 mois 30/09/2019	1 an 30/12/2018	3 ans -	5 ans -	Depuis le 01/08/2018
Portefeuille	-0,42%	-0,45%	-0,47%	-0,42%	-	-	-0,42%
Indice	-0,40%	-0,46%	-0,46%	-0,40%	-	-	-0,39%
Ecart	-0,02%	0,00%	-0,01%	-0,02%	-	-	-0,04%

Performances calendaires (1) *

	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	-0,42%	-	-	-	-
Indice	-0,40%	-	-	-	-
Ecart	-0,02%	-	-	-	-

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances sont annualisées sur une base de 360 jours sur une période < 1 an et 365 jours sur une période > 1 an (exprimées à l'arrondi supérieur). Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



◀ 1 2 3 4 5 6 7 ▶
 ▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

WAM et WAL (en jours)

	WAM *	WAL **
31/12/2019	42	94
29/11/2019	45	108
31/10/2019	42	106
30/09/2019	38	100
30/08/2019	25	101
31/07/2019	29	106
28/06/2019	32	102
31/05/2019	31	99
30/04/2019	32	106
29/03/2019	28	109
28/02/2019	34	117
31/01/2019	18	96

** WAL (Weighted Average Life) : Durée de vie moyenne pondérée (DVMP) exprimée en nombre de jours

* WAM (Weighted Average Maturity) : Maturité moyenne pondérée (MMP) exprimée en nombre de jours

Volatilité

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	0,01%	-	-
Volatilité de l'indice	0,01%	-	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Commentaire de gestion

Politique monétaire :

La Banque Centrale Européenne a laissé inchangé son taux d'intervention le taux « refi » à 0.00%, le taux de facilité de dépôt et le taux marginal étant maintenus respectivement à -0.50% et 0.25%.

Pour son premier meeting à la tête de la BCE, Christine Lagarde a confirmé le ton accommodant de M. Draghi. La présidente de la BCE a annoncé des projections macroéconomiques très légèrement révisées à la hausse et souligné l'apparition de premiers signes de stabilisation au sein de l'économie européenne.

La revue stratégique de la politique monétaire se fera sur l'année 2020. Elle intégrera notamment des réflexions autour des évolutions technologiques, du changement climatique et des inégalités. Ceci dénote la volonté d'impliquer davantage d'acteurs (gouvernements, parlement européen, représentants de la société civile,...) par rapport au mandat de Mario Draghi.

Politique de gestion :

- Liquidité :

La liquidité instantanée a été essentiellement assurée par des opérations de dépôt à terme au jour le jour.

- Risque de taux :

La maturité moyenne pondérée (MMP) du portefeuille s'établit à 42 jours en fin de période.

- Risque de crédit :

Les spreads court terme sont restés stable sur la partie courte de la courbe, ils ressortent sur les maturités de 3 mois à 1 an à des niveaux respectifs d' EONIA +1 bps à EONIA + 18 bps.

Nous avons privilégié les investissements de courte durée.

La pondération en titres obligataires ressort en fin de mois à environ 2% de l'actif du fonds, dont près de 2% de puttables assortis en majorité de puts à 3 mois. La part des émetteurs notés BBB représente en fin de mois environ 26% du portefeuille.

- Durée de vie moyenne et rating moyen :

La durée de vie moyenne pondérée (DVMP) de ce portefeuille appartenant à la catégorie « monétaire court terme » a été maintenue à un niveau proche de 94 jours. Le rating long terme moyen du portefeuille ressort à un bon niveau de A+.

Composition du portefeuille

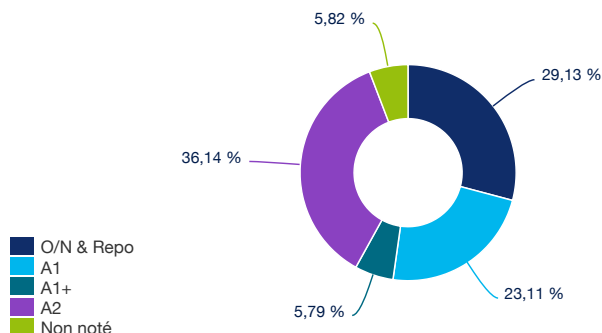
Principales lignes

	Portefeuille	Maturité	Pays	Groupe d'instrument	Contrepartie *
PURPLE PROTECTED ASSET	2,12%	27/04/2020	Luxembourg	Obligations	-
BAT INTERNATIONAL FINANCE	2,08%	13/01/2020	Royaume-Uni	Monétaire	-
BNP PARIBAS	1,70%	14/05/2020	France	Monétaire	-
BNP PARIBAS FORTIS SA	1,49%	11/09/2020	Belgique	Monétaire	-
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	1,49%	14/02/2020	Suède	Monétaire	-
ALTAREA	1,49%	28/02/2020	France	Monétaire	-
CREDIT SUISSE LONDON BRANCH	1,28%	26/08/2020	Suisse	Monétaire	-
CREDIT SUISSE LONDON BRANCH	1,28%	07/10/2020	Suisse	Monétaire	-
DH EUROPE FINANCE SARL	1,28%	12/06/2020	Luxembourg	Monétaire	-
RELX INVESTMENTS PLC	1,28%	31/01/2020	Royaume-Uni	Monétaire	-

* Pour les prises en pension, la maturité affichée correspond au temps nécessaire pour déboucler l'opération

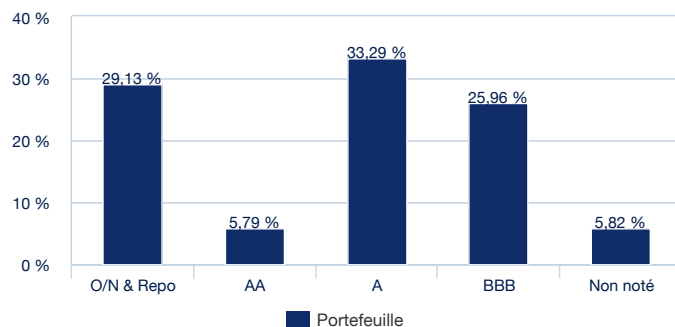
* Colonne contrepartie: information uniquement disponible pour les prises en pension

Répartition par notations court terme *



* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

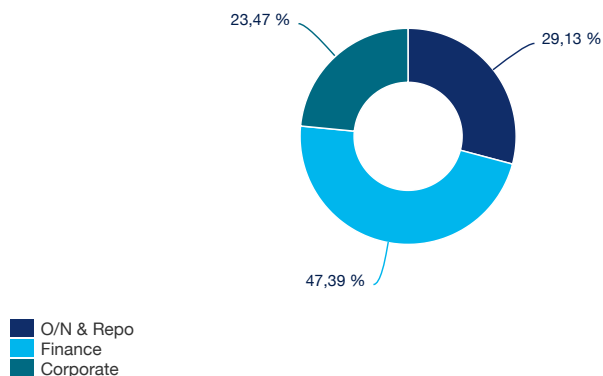
Répartition par notations long terme *



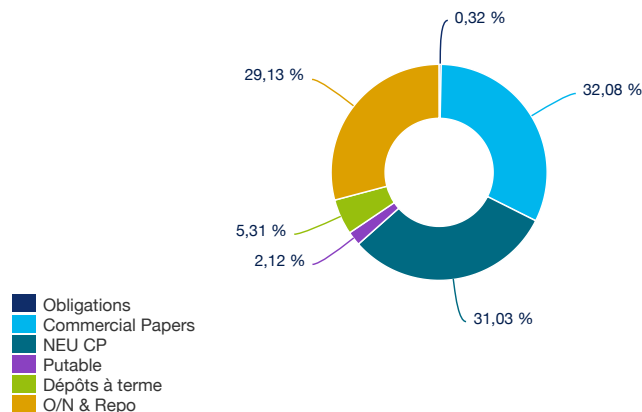
* Rating médian calculé des trois agences de notation de crédit: Fitch, Moody's et Standard & Poor's

MONÉTAIRE COURT TERME ■

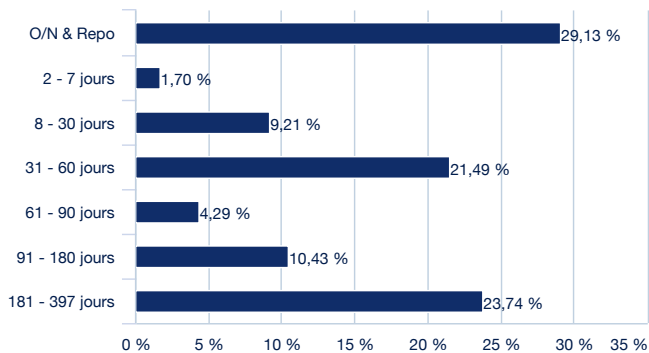
Répartition du portefeuille - Secteurs



Répartition du portefeuille - Types d'instruments



Répartition par maturités *



* O/N & Repo : liquidités placées au jour le jour

Indicateurs

	Portefeuille
Sensibilité *	0,12
Note moyenne	A+
Nombre de lignes	106
Nombre d'émetteurs	58

* La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Ratio de Liquidités *

Actifs à échéance journalière	27,62%
Actifs à échéance hebdomadaire	35,59 %

***RÈGLEMENT (UE) 2017/1131 sur les Fonds Monétaires**

Pour les fonds monétaires à court terme à VL à faible volatilité, au moins 10 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 30 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables. Les actifs présentant un degré élevé de liquidité, pouvant être vendus et réglés dans un délai d'un jour ouvrable et ont une échéance résiduelle de 190 jours au maximum peuvent également être inclus dans les actifs à échéance hebdomadaire dans la limite de 17,5 %;

Pour les fonds monétaires à court terme à VLV à court terme, au moins 7,5 % de leurs actifs sont à échéance journalière ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis d'un jour ouvrable ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis d'un jour ouvrable; au moins 15 % de leurs actifs sont à échéance hebdomadaire ou sont constitués d'accords de prise en pension auxquels il peut être mis fin moyennant un préavis de cinq jours ouvrables ou de liquidités dont le retrait peut être effectué moyennant un préavis de cinq jours ouvrables.

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Matrice Notations long terme / Maturités

	AA	AA-	A+	A	A-	BBB+	BBB	Non noté	O/N & Repo	Total
0-4 mois	2,47%	-	2,17%	1,66%	8,48%	6,80%	12,82%	5,82%	29,13%	69,35%
4-12 mois	-	3,32%	10,84%	8,45%	1,70%	2,98%	3,37%	-	-	30,65%
Total	2,47%	3,32%	13,01%	10,10%	10,18%	9,78%	16,18%	5,82%	29,13%	100%

Matrice Pays / Secteurs / Maturités

	0-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	Total
Zone Euro	6,06%	18,06%	9,05%	20,93%	54,10%
Belgique	0,23%	0,43%	-	1,49%	2,15%
Finance	-	-	-	1,49%	1,49%
Corporate	0,23%	0,43%	-	-	0,66%
France	3,21%	12,28%	3,61%	11,90%	31,01%
Finance	-	7,86%	3,61%	11,48%	22,95%
Corporate	3,21%	4,42%	-	0,43%	8,06%
Allemagne	-	0,89%	0,21%	2,04%	3,15%
Finance	-	-	-	1,41%	1,41%
Corporate	-	0,89%	0,21%	0,64%	1,74%
Italie	-	1,44%	1,62%	2,98%	6,04%
Finance	-	0,64%	0,34%	2,98%	3,96%
Corporate	-	0,81%	1,28%	-	2,08%
Luxembourg	-	2,30%	3,61%	-	5,91%
Finance	-	1,06%	2,12%	-	3,19%
Corporate	-	1,23%	1,49%	-	2,72%
Pays-Bas	1,91%	0,72%	-	1,27%	3,91%
Finance	1,91%	0,72%	-	1,27%	3,91%
Espagne	0,70%	-	-	1,23%	1,94%
Finance	-	-	-	0,85%	0,85%
Corporate	0,70%	-	-	0,38%	1,08%
Reste du monde	6,55%	6,02%	1,38%	2,82%	16,76%
Suède	0,68%	1,79%	0,64%	-	3,11%
Finance	0,68%	1,79%	-	-	2,47%
Corporate	-	-	0,64%	-	0,64%
Suisse	-	-	-	2,82%	2,82%
Finance	-	-	-	2,82%	2,82%
Royaume-Uni	3,53%	2,40%	0,74%	-	6,67%
Finance	-	0,85%	0,32%	-	1,17%
Corporate	3,53%	1,55%	0,43%	-	5,51%
Etats-Unis	2,34%	1,83%	-	-	4,17%
Finance	2,34%	0,85%	-	-	3,19%
Corporate	-	0,98%	-	-	0,98%
O/N & repo	29,13%	-	-	-	29,13%

MONÉTAIRE COURT TERME ■

Caractéristiques principales

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	31/07/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	Monétaire court terme
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0013342557
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Cent-millième part(s)/action(s) / 1 Cent-millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:30
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	-
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	30,00%
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,17% (Estimés) - 31/07/2018
Durée minimum d'investissement recommandée	1 Jour
Historique de l'indice de référence	03/06/2002: 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360)
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours connu
Date de valeur rachat	J
Date de valeur souscription	J

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.